

Figure 1

Sept ménages mobiles franciliens sur dix emménagent dans le même département*Part des mobilités résidentielles selon des critères de proximité (%)*

	Part des mobilités dans un périmètre de 3 couronnes autour de la commune de résidence antérieure (arrondissement pour Paris)	Part des mobilités en dehors des 3 couronnes, mais dans le même département de résidence antérieure	Part des mobilités en dehors des 3 couronnes et du département de résidence antérieure
Paris	79,4	3,1	17,4
Hauts-de-Seine	72,0	3,2	24,8
Seine-Saint-Denis	75,3	5,0	19,7
Val-de-Marne	70,9	3,4	25,8
Seine-et-Marne	61,4	17,0	21,6
Yvelines	67,3	12,3	20,3
Essonne	66,6	12,2	21,2
Val-d'Oise	69,4	11,1	19,5
Ensemble	71,7	7,4	20,9

Champ : Ensemble des ménages mobiles déjà présents en Île-de-France en 2012

source : Insee, recensement de la population 2013